



Ref. : 2020-02-D-12-fr-1

Orig : FR

Programme d'Orientation professionnelle du cycle Secondaire (S2-S7)

Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 13 et 14 février 2020 à
Bruxelles

- Pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années)¹ (2020-01-D-29 & 2014-09-D-54)
- Pour le 2^{ème} cycle (4^{ème} et 5^{ème} années)² (2014-01-D-36)
- Pour le 3^{ème} cycle (6^{ème} et 7^{ème} années)³ (2014-01-D-36)

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020

(Mandat Réf. : 2011-09-D-36-en-6)

¹ Projet pilote approuvé par le Conseil supérieur des 2, 3 et 4 décembre 2014 – Entrée en vigueur, septembre 2015. (2020-01-D-29 & 2014-09-D-54)

² Programme approuvé par le CPM de février 2014 – Entrée en vigueur, septembre 2014. (2014-01-D-36)

³ Programme approuvé par le CPM de février 2014 – Entrée en vigueur, septembre 2014. (2014-01-D-36)



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité de Développement pédagogique

Réf. : 2020-01-D-29-fr-2

Orig : FR

Programme d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années) du cycle Secondaire

Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 13 et 14 février 2020 à Bruxelles

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020

(Mandat Réf. : 2011-09-D-36-en-6)

Historique :

Dans le document 2011-09-D-36-en-6 sur l'Orientation professionnelle, approuvé au Conseil supérieur en avril 2012, qui porte à présent la référence 2017-09-D-27 (modifié par le CS en 2018 et 2019), le Groupe de Travail Orientation professionnelle a été mandaté pour élaborer un projet pilote pour le 1^{er} cycle (2^e et 3^e années) du secondaire.

Ce programme pilote d'Orientation professionnelle a pour objectif d'acquérir les connaissances et les compétences à maîtriser à la fin du 1^{er} cycle du secondaire. Le programme a été élaboré selon les mêmes principes que les programmes pour les 2^e et 3^e cycles, approuvés en décembre 2014.

Le programme inclut des objectifs généraux, des principes didactiques, des objectifs d'apprentissage, des contenus et des commentaires. Il énumère les différents aspects de l'Orientation scolaire et professionnelle que les élèves devront maîtriser ainsi que les compétences qu'ils auront développées pour effectuer des choix pertinents.

La structure du programme se veut concise, mais elle est étoffée par des commentaires en annexe.

Evaluation du programme-pilote cycle 1 :

Le programme pilote a été mis en œuvre dans deux écoles : Luxembourg II et Bruxelles II. Des collègues orienteurs, dans la perspective des programmes déjà approuvés et appliqués, ont imaginé une série d'activités préparatoires à la réflexion sur l'orientation. Elle a été adaptée aux réalités et aux besoins des élèves du premier cycle. Par ailleurs, l'Ecole européenne agréée de Strasbourg a également participé, de façon plus informelle, à la mise en œuvre de ce programme.

Dans un premier temps, il s'agissait de faire comprendre aux élèves l'organisation et le fonctionnement des Ecoles européennes et la place essentielle qu'y occupe l'orientation (choix des options et son importance pour les études supérieures, découverte du monde des métiers actuels et à venir, remise en question des stéréotypes).

Ensuite de les sensibiliser à l'importance capitale d'une bonne méthode de travail, et notamment de la gestion du temps (journée/semaine/année scolaire).

Enfin, il importait de les amener à une meilleure connaissance d'eux-mêmes, indispensable pour faire des choix pertinents (forces, faiblesses, tempérament, intérêts, relation aux autres, etc.).

Manifestement, si l'on se fonde sur les réactions positives des élèves et des parents, l'expérience menée est concluante.

En annexes, le détail des programmes et activités proposés.

Avis du Conseil d'inspection secondaire :

Le C.I.S. émet un avis favorable sur la proposition de Programme d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années) du cycle secondaire et demande au C.P.M. d'approuver la généralisation de son application avec son entrée en vigueur en septembre 2020. Il sera transmis au C.S. pour information.

Décision du Comité pédagogique mixte :

Le C.P.M approuve la généralisation de l'application du Programme d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années) du cycle Secondaire avec entrée en vigueur en septembre 2020. Les orienteurs dispensant le programme sont payés en heures supplémentaires avec un maximum de deux périodes par classe en S2 et six périodes par classe en S3.

Dès approbation, le document 2014-09-D-54-en-4 intègrera le Programme pour l'Orientation professionnelle Cycle secondaire : 2020-02-D-12-en-1. Ce nouveau document annulera et remplacera les Programmes portant les références 2014-09-D-54-en-4 et 2014-01-D-36-en-2.

Annexe 1



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général
Unité de Développement pédagogique

Réf. : 2014-09-D-54-fr-4

Orig. : EN



Programme pilote d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années) du cycle Secondaire

Approuvé par le Conseil supérieur des 2, 3 et 4 décembre 2014 à Bruxelles

(Mandat Réf. : 2011-09-D-36-en-6)

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2015

Généralisation du programme : Entrée en vigueur 1^{er} septembre 2020

Introduction :

Dans le document 2011-09-D-36-en-6 sur l'Orientation professionnelle, approuvé au Conseil supérieur en avril 2012, qui porte à présent la référence 2017-09-D-27 (modifié par le CS en 2018 et 2019), le Groupe de Travail Orientation professionnelle a été mandaté pour élaborer un projet pilote pour le 1^{er} cycle (2^e et 3^e années) du secondaire.

Ce programme pilote d'Orientation professionnelle présente les connaissances et les compétences à maîtriser à la fin du 1^{er} cycle du secondaire. Le programme a été élaboré selon les mêmes principes que les programmes pour les 2^e et 3^e cycles, approuvés en décembre 2014.

Le programme inclut des objectifs généraux, des principes didactiques, des objectifs d'apprentissage, des contenus et des commentaires. Il énumère les différents aspects de l'Orientation scolaire et professionnelle que les élèves devront maîtriser ainsi que les compétences qu'ils auront développées pour effectuer des choix pertinents.

La structure du programme se veut concise, mais elle est étoffée par des commentaires en annexe.

Le projet pilote du programme d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle est entré en vigueur en septembre 2015. Il peut être appliqué par toutes les écoles et sera évalué après une période de trois ans.

1. Objectifs généraux :

Le cycle secondaire des Ecoles européennes poursuit une double mission : assurer une formation de base grâce à l'enseignement d'un certain nombre de matières et encourager le développement personnel des élèves dans un contexte culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Quant au développement de l'éducation elle-même, il s'opère dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il implique, de la part des élèves, une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement qui est le leur aussi bien à l'école que dans la vie, et la construction de leur identité propre comme individus.

Ces deux missions, qui sont indissociables dans la pratique, s'appuient sur la prise en compte insistante et approfondie des richesses de la culture européenne. Cette prise en compte, l'expérience d'une vie menée en commun dans les Écoles devraient conduire les élèves à manifester dans leur comportement un profond respect pour les traditions qui caractérisent chaque pays et région européen, tout en leur permettant de développer et de préserver leur identité nationale.

Les élèves des Ecoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. Comme tels ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation rapide. En 2006 le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé *le Cadre européen des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie*. Il identifie huit compétences clés dont tous les individus ont besoin pour leur accomplissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté active, pour leur intégration dans la société et pour leur travail :

1. *La communication dans la langue maternelle*⁴
2. *La communication en langues étrangères*
3. *La compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies*
4. *La compétence numérique*
5. *Apprendre à apprendre*
6. *Les compétences sociales et civiques*
7. *L'esprit d'initiative et d'entreprise*
8. *La sensibilité et l'expression culturelles*

⁴ Compétences clés adoptées en mai 2018.

Le programme des Ecoles Européennes cherche à développer chez les élèves toutes ces compétences clés. Dans ce cadre, le programme d'Orientation scolaire et professionnelle considère ces compétences clés comme un élément essentiel pour faciliter l'intégration future des élèves dans le monde du travail.

2. Principes didactiques :

Les activités de l'Orientation scolaire et professionnelle sont basées sur les principes didactiques suivants :

- les élèves sont aidés dans l'évaluation de leurs propres forces, faiblesses, compétences et intérêts
- les élèves sont aidés dans leur prise en main responsable de leur futur
- les élèves sont encouragés à chercher, organiser, traiter et évaluer les informations relatives à leurs choix d'études et de professions
- les élèves sont encouragés à reconnaître la valeur des relations qu'ils établissent avec d'autres personnes, avec leurs sociétés et leurs cultures
- les élèves utiliseront les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outils d'apprentissage dans leurs recherches et pour des programmes spécifiques, comme par exemple, le développement d'une compétence d'auto-évaluation

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ni classée par ordre d'importance.

3. Objectifs d'apprentissage :

Objectifs d'apprentissage pour le 1^e cycle

A la fin du 1^e cycle l'élève doit être capable de

1. identifier les ressources humaines et matérielles utiles à l'orientation
2. interroger ses connaissances, aptitudes et attitudes
3. comprendre et organiser des informations disponibles dans un éventail donné de documents
4. examiner différentes catégories de métiers
5. prendre en compte le principe de parité dans les choix de matières et de métiers et identifier les stéréotypes
6. reconnaître et utiliser les compétences de base nécessaires aux études futures
7. s'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix successifs

4. Contenu :

1^{er} cycle

A la fin du 1^{er} cycle l'élève doit maîtriser

1. une perception élémentaire de ses capacités, de ses intérêts et de ses aptitudes
2. une connaissance du programme scolaire et de ses implications pour les choix de matières
3. une connaissance du contenu des cours des 1^{er} et 2^e cycles
4. une perception des conséquences éventuelles de ses choix de 2^e cycle pour le 3^e cycle et l'enseignement supérieur
5. une perception des différentes catégories de métiers
6. des compétences scolaires de base

5. Annexe : Commentaires

Ce chapitre commente quelques aspects du programme, qui nécessitent une clarification. Les citations du programme sont écrites en gras et en italiques.

a) Objectifs d'apprentissage au 1^{er} Cycle :

Identifier les ressources humaines et matérielles utiles à l'orientation

Ces ressources incluent les orienteurs, les professeurs principaux, les professeurs des différentes matières, les conseillers externes d'orientation, les institutions d'orientation, les parents, le programme d'orientation et les documents imprimés et numériques.

S'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix successifs

Certains choix de cours pour le 2^e cycle, comme mathématiques 4, peuvent empêcher certaines études. Normalement, les matières non choisies pour le 2^e cycle ne peuvent pas être choisies au 3^e cycle.

Examiner différentes catégories de métiers

Exemples de catégories de métiers : la santé, la finance, le droit, la communication, le commerce.

FICHE FINANCIÈRE

Impact financier prévu

S2 : 2 périodes⁵ d'orientation professionnelle

Environ 100 classes pour l'ensemble des écoles

200 périodes au total en S2

S3 : 6 périodes d'orientation professionnelle

Environ 100 classes pour l'ensemble des écoles

600 périodes au total en S3

Coût total pour le système, pour les 2^e et 3^e secondaire (approuvé en 2014) :

Coût moyen d'une période (C) :

C1 = 272,62 € pour une période supplémentaire pendant un mois, enseignant détaché ancien statut

C2 = 221,97 € une période supplémentaire pendant un mois, enseignant détaché nouveau statut

$$C = ((C1/4) + (C2/4)) / 2 = 61,82 \text{ €}$$

Total périodes en S2 et S3 (TP) : 800

$$\text{Coût total : TP x C} = 49.456 \text{ €}$$

Coût total pour le système, pour les 2^e et 3^e secondaire, adapté aux chiffres de 2020 :

Coût moyen d'une période (C) : **56,37 €**

Total périodes en S2 et S3 (TP) : 800

$$\text{Coût total : TP x C} = 45.096 \text{ €}$$

⁵ Veuillez noter qu'aux fins de ce calcul, le terme « période » doit être compris comme une période « unique » (une seule leçon de 45 minutes) et non une période hebdomadaire tout au long de l'année.

AVIS DU CONSEIL D'INSPECTION SECONDAIRE

Le Conseil d'inspection secondaire émet un avis favorable relatif à la proposition du « Programme pilote d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle (2^{ème} et 3^{ème} années) du secondaire ».

AVIS DU COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE

Le Comité pédagogique mixte émet un avis favorable sur la proposition du programme pilote.

AVIS DU COMITÉ BUDGÉTAIRE

Le Comité budgétaire reconnaît l'importance d'une orientation précoce des élèves et d'une meilleure orientation pour éviter les échecs qui ont un coût pour le système. Il recommande au Conseil supérieur d'approuver la proposition ainsi que son coût financier.

DECISION :

Le Groupe de Travail Orientation professionnelle a été mandaté par le Conseil supérieur d'avril 2012 pour élaborer un projet pilote pour le 1^{er} cycle (2^e et 3^e années) du cycle secondaire.

Le Conseil supérieur, suivant ce mandat, a approuvé, le projet pilote du programme d'Orientation professionnelle pour le 1^{er} cycle pour une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2015, selon les recommandations émises ci-dessus. Le projet pilote peut être appliqué par toutes les écoles et sera évalué après une période de trois ans.

Annexe 2

Programme orientation en S2-S3 : proposition

Objectifs :

1. Identifier les facteurs importants pour le choix d'une profession
2. Analyser les différentes options possibles du cursus possible à l'école européenne
3. Se connaître (intérêts, compétences, ...)

S2 : 2 périodes par classe

1^e séance : 1P

J'analyse la profession de mes parents (quoi, où, études, compétences, avantages, inconvénients...)

2^e séance : 1P

Je rencontre des professionnels

Organisées par les orienteurs avec les professeurs principaux ou

S3 : 6 périodes par classe mais tous à la même date

Séance 1 : 2P

Rêver : mes rêves, mes intérêts

Séance 2 : 2P

Pour aller vers ce rêve : mes besoins, mes ressources, mes forces, mes freins

Séance 3 : 2P

Explication des choix possibles à l'école européenne (par les orienteurs)

Je concrétise mon projet (affiche, texte, ...)

Annexe 3

S2. Deux périodes.

Qu'est-ce que l'orientation ? Signification du verbe s'orienter.

Séance axée sur la **compréhension du système européen**. Projection d'un power point sur les structures de l'école européenne. Quelle est la spécificité de l'enseignement en école européenne par rapport à l'enseignement de leur pays ? Quelles sont les étapes importantes/cruciales : choix des options en S3 et en S5. **Consignes pour le matériel à conserver pour l'orientation jusqu'en S7.**

S3. 3 séances de 2 périodes. *(à titre indicatif ; il est possible de faire deux sessions de deux périodes afin de libérer du temps pour du conseil individuel.)*

Séance 1. Se connaître pour bien s'orienter. Qui suis-je ? Quels sont mes atouts ? Mes faiblesses ? Quelles sont mes matières de prédilection ?

Comprendre ses échecs : manque de travail, d'organisation ? Quel est mon rapport aux apprentissages ? Est-ce que je subis l'école ou est-ce que je m'investis ? Réflexion sur le sens des apprentissages.

Distribution d'un petit manuel de travail avec des tests pour mieux se connaître et s'évaluer.

Quel serait mon métier idéal ? Faire des recherches pour trouver les études requises ou quel est le métier de mes parents ? Comment sont-ils arrivés à exercer ce métier ?

Séance 2. Cette session est centrée sur **la méthodologie**. Comment bien s'organiser dans son travail : préparation aux test B qu'ils auront l'année suivante.

Point sur le travail qu'ils avaient à faire. Les élèves volontaires présentent leur exposé sur les études de leurs parent(s)/frère(s)/sœur(s).

Projection du Power Point qui accompagne le manuel pratique. Réflexion sur l'organisation de leur temps. Comment faire un planning ?

Travail à faire : finir les exercices proposés dans le manuel, de préférence avec les parents.

Séance 3. Distribution de la feuille de **choix d'options** et explications sur les enjeux de ces choix pour leurs études futures. Invitation de différents collègues de mathématique, latin, économie, musique, art etc. afin qu'ils expliquent le contenu et l'intérêt de leur matière + élèves venant témoigner de leur expérience.



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général
Unité de Développement pédagogique

Réf. : 2014-01-D-36-fr-2

Orig. : EN



Programme pour l'Orientation professionnelle - Cycle secondaire (2^{ème} et 3^{ème} cycle)

Approuvé par le comité pédagogique mixte des 13 et 14 février 2014 à
Bruxelles

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014

Introduction :

Ce programme d'Orientation professionnelle présente les connaissances et les compétences à maîtriser à la fin des 2^e et 3^e cycles.

Le programme inclut des objectifs généraux, des principes didactiques, des objectifs d'apprentissage, des contenus et des commentaires. Il énumère les différents aspects de l'Orientation scolaire et professionnelle que les élèves devront maîtriser ainsi que les compétences qu'ils auront développées pour effectuer des choix pertinents.

La structure du programme se veut concise, mais elle est étoffée par des commentaires en annexe.

Le programme d'Orientation professionnelle entrera en vigueur en septembre 2014 pour les 2^e et 3^e cycles.

1. Objectifs généraux :

Le cycle secondaire des Ecoles européennes poursuit une double mission : assurer une formation de base grâce à l'enseignement d'un certain nombre de matières et encourager le développement personnel des élèves dans un contexte culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Quant au développement de l'éducation elle-même, il s'opère dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il implique, de la part des élèves, une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement qui est le leur aussi bien à l'école que dans la vie, et la construction de leur identité propre comme individus.

Ces deux missions, qui sont indissociables dans la pratique, s'appuient sur la prise en compte insistante et approfondie des richesses de la culture européenne. Cette prise en compte, l'expérience d'une vie menée en commun dans les Écoles devraient conduire les élèves à manifester dans leur comportement un profond respect pour les traditions qui caractérisent chaque pays et région européen, tout en leur permettant de développer et de préserver leur identité nationale.

Les élèves des Ecoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. Comme tels ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation rapide. En 2006 le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé *le Cadre européen des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie*. Il identifie huit compétences clés dont tous les individus ont besoin pour leur accomplissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté active, pour leur intégration dans la société et pour leur travail :

1. *La communication dans la langue maternelle*⁶
2. *La communication en langues étrangères*
3. *La compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies*
4. *La compétence numérique*
5. *Apprendre à apprendre*
6. *Les compétences sociales et civiques*
7. *L'esprit d'initiative et d'entreprise*
8. *La sensibilité et l'expression culturelles*

Le programme des Ecoles Européennes cherche à développer chez les élèves toutes ces compétences clés. Dans ce cadre, le programme d'Orientation scolaire et professionnelle considère ces compétences clés comme un élément essentiel pour faciliter l'intégration future des élèves dans le monde du travail.

⁶ Compétences clés adoptées en mai 2018.

2. Principes didactiques :

Les activités de l'Orientation scolaire et professionnelle sont basées sur les principes didactiques suivants :

- les élèves sont aidés dans l'évaluation de leurs propres forces, faiblesses, compétences et intérêts
- les élèves sont aidés dans leur prise en main responsable de leur futur
- les élèves sont encouragés à chercher, organiser, traiter et évaluer les informations relatives à leurs choix d'études et de professions
- les élèves sont encouragés à reconnaître la valeur des relations qu'ils établissent avec d'autres personnes, avec leurs sociétés et leurs cultures
- les élèves utiliseront les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outils d'apprentissage dans leurs recherches et pour des programmes spécifiques, comme par exemple, le développement d'une compétence d'auto-évaluation

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ni classée par ordre d'importance.

3. Objectifs d'apprentissage :

Objectifs d'apprentissage pour le 2^e cycle

A la fin du 2^e cycle l'élève doit être capable de

1. identifier ses connaissances, aptitudes et attitudes concernant l'orientation
2. chercher et organiser des informations disponibles dans un grand éventail de documents
3. identifier les différents facteurs impliqués dans le choix de l'orientation
4. envisager les perspectives de l'orientation
5. s'informer des réalités du monde du travail
6. comprendre le principe de parité dans les choix de matières et de métiers et identifier les stéréotypes
7. utiliser les compétences de base nécessaires aux études futures
8. s'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix d'options en 6^e année

Objectifs d'apprentissage pour le 3^e cycle

A la fin du 3^e cycle, l'élève doit être capable de :

1. mettre en pratique ses connaissances, aptitudes et attitudes
2. identifier les informations les plus pertinentes dans un grand éventail de documents
3. identifier et utiliser la connaissance des possibilités de l'orientation dans un contexte local, national et international
4. utiliser l'information sur le monde du travail dans le contexte de l'orientation
5. utiliser ses connaissances de l'organisation du monde du travail et des parcours professionnels
6. utiliser les compétences approfondies nécessaires aux études futures
7. comprendre l'organisation du Baccalauréat Européen
8. faire des choix pertinents en relation avec les projets d'orientation

4. Contenu :

2^e cycle

A la fin du 2^e cycle l'élève doit maîtriser

1. une connaissance élémentaire de ses capacités, de ses intérêts et de ses aptitudes, et de leur importance pour les choix de l'orientation future
2. une connaissance des conséquences du choix des matières pour le Baccalauréat Européen
3. une connaissance du contenu des cours du 3^e cycle
4. une connaissance des conséquences de ses choix pour le 3^e cycle dans l'enseignement supérieur
5. une connaissance élémentaire du monde du travail dans un contexte international
6. une compétence élémentaire pour rechercher et identifier des parcours d'orientation
7. une capacité à accorder ses intérêts et ses compétences aux choix d'orientation
8. une expérience pratique du monde du travail, acquise de préférence par un stage en entreprise
9. des compétences de communication orale et écrite nécessaires aux candidatures scolaires et professionnelles

3^e cycle

A la fin du 3^e cycle l'élève doit maîtriser

1. une connaissance approfondie de ses capacités, de ses intérêts et de ses aptitudes, et de leur importance pour l'orientation future
2. une connaissance approfondie de la structure et du système d'évaluation du Baccalauréat Européen
3. une connaissance approfondie du monde du travail, des tendances de l'emploi et des parcours professionnels
4. des compétences adaptées aux études et aux examens
5. une connaissance actualisée des choix d'études supérieures
6. des aptitudes pour chercher, organiser et évaluer de l'information de sources différentes relatives à ses études et à ses choix professionnels
7. une connaissance approfondie des outils et des procédures d'inscription dans l'enseignement supérieur
8. une connaissance de la structure et des systèmes d'évaluation dans l'enseignement supérieur

5. Annexe : Commentaires

Ce chapitre commente quelques aspects du programme, qui nécessitent une clarification. Les citations du programme sont écrites en gras et en italiques.

a) Objectifs d'apprentissage au 2^e Cycle :

S'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix d'options en 6^e année

Ces choix ont des implications pour les épreuves du Baccalauréat Européen : par exemple, avoir choisi trois options à quatre périodes permet de ne retenir que deux d'entre elles pour les épreuves écrites du Baccalauréat Européen.

Les élèves devraient prendre conscience du fait que certains choix d'options en 6^e et 7^e années ne permettront pas une combinaison correcte des épreuves du Baccalauréat, et qu'ils devront donc prendre trois options, ce qui leur permettra de ne pas en présenter une aux épreuves du Baccalauréat.

De même que les choix d'options en 3^e année pour les 4^e et 5^e années, les choix de matières en fin du 2^e cycle ont des conséquences pour les études supérieures.

b) Contenu au 2^e Cycle :

Une connaissance des conséquences du choix des matières pour le Baccalauréat Européen

Les élèves devraient être conscients que certains de leurs choix de matières ont des conséquences pour leurs choix d'options en 6^e et 7^e années et pour leur choix d'études dans l'enseignement supérieur. Par exemple, choisir Mathématiques 4 périodes peut entraîner l'exclusion de certaines orientations dans l'Enseignement supérieur.

Une expérience pratique du monde du travail, acquise de préférence par un stage en entreprise

Il est recommandé que les élèves de 5^e et / ou de 6^e année effectuent au minimum une semaine de stage en entreprise, en vue de développer une meilleure perception du « monde du travail ».